



Le 27 février 2023, La Première fondation du savoir et La Première financière du savoir inc. ont déposé des actes de modification pour effectuer le changement de leurs noms à Fondation Embarc pour étudiants et Embarc étudiant inc., respectivement. Par conséquent, avec prise d'effet immédiate, toute référence à La « Première fondation du savoir » devrait maintenant être considérée comme faisant référence à « Fondation Embarc pour étudiants » et toute référence à « La Première financière du savoir inc. » devrait maintenant être considérée comme faisant référence à « Embarc étudiant inc. »

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur ce changement, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse [contact@embarc.ca](mailto:contact@embarc.ca).

Sincèrement vôtre,  
FONDATION EMBARK POUR ÉTUDIANTS ET EMBARK ÉTUDIANT INC.

## COÛT D'UN PLACEMENT DANS CE RÉGIME

Des frais sont exigés pour adhérer et participer au régime PremFlex. Les tableaux suivants présentent une liste des frais liés au régime. Vous acquittez directement une partie de ces frais au moyen de vos cotisations. Le régime paie une partie des frais, qui sont déduits du revenu généré par le régime.

### Les frais que vous payez

Ces frais sont déduits de vos cotisations. Ils diminuent la somme investie dans votre régime, ce qui réduit le montant disponible pour les PAE.

	FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ	À QUOI SERVENT CES FRAIS	À QUI CES FRAIS SONT VERSÉS
<b>Acquittement des frais de souscription</b> Par exemple, supposons que l'objectif de cotisation totale de votre régime PremFlex est de 5 400 \$ pour votre nouveau-né, et que vous payez les 216 cotisations mensuelles. La totalité de vos 20,5 premières cotisations sert à acquitter les frais de souscription jusqu'au paiement complet. Dans cet exemple, en tout, cela vous prendra 21 mois pour acquitter les frais de souscription. Pendant cette période, 100 % de vos cotisations serviront à acquitter les frais de souscription et 0 % seront investis dans votre régime.	<b>Frais de souscription</b>	Ne dépasseront pas 9,5 % de l'objectif de cotisation totale initial selon l'âge de votre bénéficiaire: <ul style="list-style-type: none"><li>• Jusqu'à l'âge de quatre ans : 9,5 %</li><li>• À l'âge de cinq ans : 5 %</li><li>• À l'âge de six ans : 4 %</li><li>• À l'âge de sept ans : 3 %</li><li>• À l'âge de huit ans : 2 %</li><li>• À l'âge de neuf ans ou plus: 1,5 %</li></ul> Sont perçus à même vos cotisations jusqu'à ce que les frais de souscription totaux aient été payés. Aucuns frais de souscription ne sont exigibles à l'égard des augmentations de l'OCT. Voir la rubrique « Augmentation de votre OCT » à la page 23.	Servent à payer la commission de votre représentant et à couvrir les frais de vente.	Payés à Embarc étudiant corp., le placeur principal.

Les frais de souscription ne seront pas augmentés sans l'approbation des souscripteurs.

## Les frais que le régime paie

Les frais suivants sont payables sur le revenu généré par le régime. Vous n'acquitez pas directement ces frais. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du régime et, par conséquent, le montant du revenu disponible pour les PAE.

FRAIS	CE QUE LE RÉGIME PAIE	À QUOI SERVENT CES FRAIS	À QUI CES FRAIS SONT VERSÉS
<b>Frais de gestion</b>	<p>Entre 1,3 % et 1,5 % par année, majorés des taxes applicables.</p> <p>Le taux moyen pondéré des frais de gestion (calculé selon la valeur marchande) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 était de 1,3 %, majoré des taxes applicables.</p> <p>Ces frais peuvent être modifiés par le gestionnaire de temps à autre, mais ils n'excéderont pas 1,5 % par année, majorés des taxes applicables.</p> <p>Calculés en fonction du montant total des sommes de tous les souscripteurs dans le régime PremFlex.</p> <p>Déduits du revenu total avant son attribution à votre régime.</p> <p>Versés au gestionnaire, aux gestionnaires de portefeuille et au dépositaire.</p>	Couvrent les coûts permanents de gestion du régime, y compris la gestion des placements, l'administration, les frais de transaction et la détention de l'actif de votre régime en fiducie.	Payés à Embark étudiant corp. à titre de gestionnaire des fonds d'investissement du régime ou en sa capacité.
<b>Rémunération des membres du comité d'examen indépendant (CEI)</b>	<p>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, 92 700 \$ ont été payés par l'ensemble des régimes, y compris le Régime familial d'épargne-études pour un seul étudiant; 6 429 \$ ont été payés à l'égard du régime PremFlex.</p> <p>Payés comme suit :</p> <p>Président – 20 000 \$ (plus la TPS/TVH)</p> <p>Chaque membre – 15 000 \$ (plus la TPS/TVH)</p> <p>Frais de secrétariat – 40 000 \$ (plus la TPS/TVH)</p> <p>Réunions – 2 500 \$ (plus la TPS/TVH)</p>	Frais pour la prestation des services du CEI aux souscripteurs comme il est exigé pour tous les fonds d'investissement dont les titres sont offerts au public.	Les membres et le secrétariat du comité d'examen indépendant.

## Les frais de transaction

Les frais de gestion ne seront pas augmentés à plus de 1,5 % par année sans l'approbation des souscripteurs. Pour les clients existants qui souhaitent ouvrir un nouveau contrat PremFlex, le gestionnaire se réserve le droit de renoncer à une partie ou à la totalité des frais de souscription initiaux du nouveau contrat.

### Frais de transaction

Nous vous facturerons les frais suivants (plus les taxes applicables) pour les transactions indiquées ci-après :

FRAIS	MONTANT	MODE DE PAIEMENT DES FRAIS	À QUI CES FRAIS SONT VERSÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements avec un chèque sans provision</li> <li>• Demande de chèque</li> <li>• Remplacement de chèque</li> <li>• Virement de fonds à un autre REEE</li> <li>• Changement de bénéficiaire</li> <li>• Exemplaires papier de vos relevés de compte ou avis d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 \$ par effet</li> <li>• 10 \$ par chèque</li> <li>• 10 \$ par chèque</li> <li>• 200 \$ par virement</li> <li>• 20 \$ par changement</li> <li>• 5 \$ par document</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais uniques qui sont déduits de vos cotisations.</li> <li>• Nous vous aviserons avant d'augmenter ou de modifier des frais de transaction.</li> </ul>	Payés à Embark étudiant corp.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SOUSCRIPTION

Notre caractéristique de remboursement des frais de souscription prévoit le remboursement d'une tranche des frais de souscription que vous avez déjà payés si vous souhaitez résilier votre régime, transférer votre régime à un autre REEE ou faire une demande pour réduire l'objectif de cotisation totale (OCT) de votre régime.